

« ATELIER-EXPERTS »

VALORISER LES RISQUES SOCIAUX LORS D'UNE CESSION D'ENTREPRISE

> Évaluer le prix de cession d'entreprise

Que ce soit à l'occasion d'une cession d'entreprise, d'une reprise d'entreprise, d'une transmission familiale ou à un des cadres, ou plus simplement pour mieux cerner son patrimoine, la valorisation de l'entreprise reste un point crucial, à ne pas « prendre à la légère » et où il faut s'entourer de bons conseils.

Trop souvent l'impasse est faite sur la valorisation du passif et l'actif social (charges et dépenses du personnel). De quand date votre dernier contrôle URSSAF ? Comment sont gérés et valorisés les éléments hors charges (frais professionnels, avantages consentis aux salariés et aux dirigeants, ...) ? Avez-vous valorisé les crédits sur les charges sociales ? Quel montant mettre en valeur de la Garantie Actif-Passif (GAP) sur le sujet de la gestion sociale de votre entreprise ? ... Ou, comment, suite à un audit social effectué, apprendre à comprendre les résultats de cet audit pour minorer la valorisation portée sur la GAP ?

▶ OBJECTIFS de la formation

➔ VALORISER le passif et l'actif social (les charges sociales et les dépenses du personnel)

▶ PROGRAMME

Journée 1 :

Savoir analyser les bilans et les documents sociaux

Démystifiez le compte classe 6 et les bilans : Appropriiez-vous les documents indispensables : bilan, compte de résultats...

Appréciez les grands fondamentaux de l'Analyse financière sociale. Interpréter les documents sociaux : Tableaux annuels des cotisations, journaux de paye, ...

Journée 2

Valoriser = Mesurer les crédits + Mesurer les risques

Déterminer les actions de correction.

Matinée : les généralités - Après-midi : atelier de travail (venez avec vos documents).



Direction financière,
Contrôle de gestion sociale
DRH, RRH, Responsable des
rémunérations
DG, chef de projet



1320,00 € HT
2ème participant : -15%



Expert auditeur du
GROUPE ECS – ancien
contrôleur URSSAF.



DATES et LIEUX

FORMATION INTER :

2 journées (de 9h00 à 18h00)

PARIS : 21 juin 2016

BORDEAUX : 23 juin 2016

LYON : 9 juin 2016

LILLE : 14 juin 2016

LE MANS : 24 mai 2016

MARSEILLE : 7 juin 2016

NANTES : 17 mai 2016

ORLEANS : 19 mai 2016

STRASBOURG : 10 mai 2016

TOULOUSE : 12 mai 2016

FORMATION INTRA :

À partir de 5 personnes (devis sur demande)

Contactez-nous pour plus de précision

01.39.07.23.40 ou

contact@groupe-2s.com

Bulletin d'inscription

A retourner à **GROUPE 2S**

3, avenue de Saint Cloud. 78000 Versailles

par e-mail : contact@groupe-2s.com

A réception de votre bulletin, une confirmation écrite ainsi qu'une convocation de stage vous seront adressées à l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous seront délivrées.

Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit 8 jours au plus tard avant le début du stage. A défaut, la formation sera facturée intégralement.

N° Agrément Formation : 11921090192

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vous pourrez accéder aux informations et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires auprès de nos services.

Je souhaite m'inscrire au module de formation
VALORISER LES RISQUES SOCIAUX

se déroulant le :

DATE CHOISIE :

LIEU CHOISI :

Au prix de 1320 €HT * - 15% pour le 2^{ème} participant

Société :

Nom/Prénom :

Fonction :

Adresse de facturation :

.....

Tel : Fax :

E-mail :

OPCA :